

Séance du 5 mai

Sauvagnas



**Procès-verbal de séance du Conseil Municipal
Du 5 mai 2025**

Nombre de conseillers
en exercice : 15
présents : 9
votants : 11

L'an deux mille vingt et cinq le 5 mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Sauvagnas s'est réuni dans la salle du Conseil à la mairie, sur convocation qui leur a été adressé le 25 avril 2025, sous la présidence du Maire, Mme Nadine LABOURNERIE.

Présents : Mmes LABOURNERIE, LAFON, SAUMON, SMITH,
Ms BOUZOUDES, CLAUSS, DELCROS, MALGOUYRES, MARTIN

Absents : M. CAPPUCINI qui donne son pouvoir à Nadine LABOURNERIE
Mme GONZATO qui donne son pouvoir à M. MALGOUYRES,
Mme CAZE, ESTRADE, THUILIER
M. FAOUZI

Ordre du jour :

- Validation du nouveau tracé du chemin de Besses pour enregistrement au PDIPR,
- Informations et questions diverses,

Mme le Maire demande aux Conseillers présents de désigner le secrétaire de séance, Daniel BOUZOUDES désigné.

Le Procès-verbal du précédent Conseil est approuvé à l'unanimité.



Séance du 5 mai

Sauvagnas

Mairie de
Sauvagnas

Validation du nouveau tracé du chemin de Besse pour enregistrement au PDIPR
Délibération n°01052025

Mme le Maire rappelle que dans sa délibération du 16 mai 2023 le Conseil avait accédé à la demande des propriétaires (de l'époque) de modifier l'assiette du chemin rural au lieu-dit « Besse », afin de ne pas passer dans un champ cultivé. Le tracé proposé contournait les parcelles 231 et 232 et se situait en limite de propriété.

La modification avait été faite à l'entière charge des demandeurs.

Mme le Maire informe le conseil que suite à cette modification le circuit de randonnée n°420 « La traversée du bois de Courties » devra être modifié par le Département du Lot-et-Garonne et l'ADRT47.

Le Conseil, valide cette proposition et confie à Mme le Maire la charge de faire le nécessaire.

Questions et informations diverses

- Mme le Maire propose au conseil d'inviter le Secrétaire Général de la Préfecture, cela permettra d'évoquer les projets de la commune ainsi que les « champs de panneaux photovoltaïques,
- Il convient de définir les groupes pour la distribution du p'tit journal de Sauvagnas,
- Mme le Maire informe que des places supplémentaires pourraient être proposées pour le « seule » en forêt du 9 et 10 mai, en effet la metteuse en scène propose de venir pendant la répétition,
- Le planning des travaux du tiers lieux et du logement a été reçu en mairie ?
- Les travaux des ombrières commenceront au deuxième semestre 2025,
- Les travaux de pose du poste électrique seront effectués après le 8 juin de la route de Sauvagnas à la route de la Juliane,

Mme le Maire déclare la séance close à 19h50

Les délibérations prises ce jour sont numérotées du n° 01052025

Signatures

Le Maire, Nadine LABOURNERIE

Le secrétaire de séance, Daniel BOUZOUDES